

XVI^e DEMAIN

PROCÈS VERBAL de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

tenue le 1^{er} février 2016 à 17 heures 30 à la mairie du 16^e arrdt

Le Président remercie les 25 adhérents venus participer à cette assemblée générale et les 131 qui ont adressé leur pouvoir. Il remercie également les deux représentants de la ville de Boulogne-Billancourt qui nous ont fait l'amitié d'y assister. Le quorum de 25 % étant largement atteint grâce à ces pouvoirs, le Président ouvre la séance et constitue le bureau avec Joris Van Der Plaetsen et Lionel Lemaire comme scrutateurs et Philippe Porté comme secrétaire.

L'équipe de XVI^e DEMAIN a toujours besoin de renforcer ses rangs en recrutant de nouveaux bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps au fonctionnement de l'association. Nous lançons un appel aux adhérents en leur demandant de le faire savoir autour d'eux et notamment à ceux qui s'intéressent à la vie de l'arrondissement et à nos activités.

Approbation du Rapport financier

Le trésorier commente le compte de résultat de l'exercice 2015.

| COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE | 2015 | 2014 | 2013 |
|---|---------------|---------------|---------------|
| PRODUITS D'EXPLOITATION | | | |
| Cotisations | 7 890 | 7 235 | 9 720 |
| Subvention | 4 000 | 3 000 | 2 000 |
| sous total | 11 890 | 10 235 | 11 720 |
| Bénévolat | 40 000 | 40 000 | 40 000 |
| TOTAL I | 51 890 | 50 235 | 51 720 |
| CHARGES D'EXPLOITATION | | | |
| Fournitures (consommables & divers) | 552 | 716 | 561 |
| Frais d'impression / photocopie / enveloppes | 5 212 | 3 868 | 3 694 |
| Frais postaux | 1 787 | 1 280 | 1 129 |
| Cotisations et abonnements | 464 | 611 | 1 316 |
| Honoraires avocats pour divers contentieux | 3 905 | 600 | 1 800 |
| sous total | 11 920 | 7 076 | 8 500 |
| Bénévolat | 40 000 | 40 000 | 40 000 |
| TOTAL II | 51 920 | 47 076 | 48 500 |
| | | | |
| RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II) | (30) | 3 159 | 3 220 |
| PRODUITS FINANCIERS | | | |
| Plus-value sur cession de valeur mobilières | | | |
| Reprise de provisions sur valeurs mobilières | | | |
| Intérêts Livret A | 174 | 306 | 347 |
| Autres produits financiers | 143 | 143 | 143 |
| TOTAL III | 318 | 449 | 490 |
| CHARGES FINANCIERES | | | |
| Dotation aux provisions pour dépréciation des éléments financiers | | | |
| autres charges financières | 47 | 47 | 47 |
| TOTAL IV | 47 | 47 | 47 |
| | | | |
| RESULTAT FINANCIER (III - IV) | 271 | 402 | 443 |

| | | | |
|---------------------------------------|---------------|---------------|---------------|
| PRODUITS EXCEPTIONNELS | | | |
| Produits exceptionnels divers | | | |
| TOTAL V | | | |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES | | | |
| TOTAL VI | | | |
| | | | |
| RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI) | | | |
| Total des Produits (I+III+V) | 52 208 | 50 684 | 52 210 |
| Total des Charges (II+IV+VI) | 50 639 | 47 122 | 48 547 |
| BENEFICE (+) ou PERTE (-) | 241 | 3 561 | 3 663 |

Produits d'exploitation

On constate en 2015 une augmentation des cotisations dont le montant de base a été fixé par le CA à 20 € en 2010. Nous avons reçu 39 chèques d'un montant supérieur à 20 € sur les 351 règlements de 2015 (343 en 2014), portant la cotisation moyenne à 22 €. Il faut souligner que la baisse de renouvellement des adhésions en 2014 nous a conduit en 2015 à une prospection importante et coûteuse.

Nous enregistrons 49 nouvelles adhésions en 2015 contre 50 radiations/démissions. L'association a bénéficié d'une subvention de 4 000 €, relativement faible devant la valorisation de l'action des bénévoles estimée modestement à 40 000 €.

Charges d'exploitation

Les frais généraux de fonctionnement (hors honoraires) représentent 67 % des charges d'exploitation qui concernent essentiellement les dépenses d'impression et de diffusion des quatre bulletins trimestriels. Les cotisations concernent les adhésions aux associations fédératrices (Plateforme, ...) ou locale (CLIS), les frais d'hébergement du site et la participation aux journées du patrimoine.

Ainsi, nous constatons un résultat d'exploitation sensiblement en équilibre, mais largement en baisse par rapport aux années précédentes. Il doit nous laisser attentif à l'égard des actions contentieuses que nous aurons à mener.

Produits financiers

La baisse du taux de rémunération du Livret A a eu un impact négatif sur les intérêts reçus.

Charges financières

Les frais facturés par la BRED (47 €) correspondent à l'accès en ligne des comptes de l'association.

Résultat d'exploitation

Le compte de résultat de l'exercice affiche un bénéfice de **277 €**.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Approbation du rapport d'activité

Nous vous remercions d'être venu à notre assemblée générale annuelle. Nous remercions aussi pour leur fidélité nos 400 adhérents et sommes sensibles à leur soutien et compliments reçus à la lecture trimestrielle de notre « Lettre de XVI^e DEMAIN ».

Mes remerciements vont aussi à notre équipe du mercredi matin qui nous permet de forger une doctrine sur la politique urbaine menée par la mairie de Paris et les grands textes législatifs régissant la construction, l'urbanisme et la protection des sites et des paysages.

Notre participation à Patrimoine Environnement, à la Plateforme des associations parisiennes d'habitants, à SOS Paris et au réseau Vivre Paris nous permet d'élargir notre horizon. On ne peut pas en effet rester indifférent devant la fermeture des voies sur berges aux voitures. On ne peut pas, non plus, ignorer que Paris risque de se hérissier d'immeubles-tours. On ne peut pas ignorer que l'automobile pourrait être éradiquée de nos rues.

Cela ne nous empêche pas de rester vigilants sur la vie de notre arrondissement.

L'extension du stade Roland-Garros dans les Serres d'Auteuil nous a conduit à attaquer le permis de construire délivré en juin 2015 avec l'assistance de Maître Bellanger, avocat au cabinet Grandrut. Nous attendons de savoir quand notre affaire sera enrôlée, comme on dit. Voir l'arrêt Formigé du TGI du 18 décembre 2015.

L'hébergement d'urgence de 200 SDF et autres sans papiers sur l'allée des Fortifications dans le Bois de Boulogne est la nouvelle du dernier trimestre 2015. La Commission des sites a approuvé cette implantation de logements provisoires sur cinq ans, après quelques hésitations des services de l'État chargés de la protection des sites ! Le Conseil municipal a voté le projet le 14 décembre 2015. Plusieurs associations, dont la nôtre, s'apprêtent à contester cette violation du caractère inconstructible du Bois.

Le programme immobilier de l'ancienne gare d'Auteuil se poursuit avec le lancement de la commercialisation des logements du groupe Cogedim-Altarea, alors que les logements aidés seront bientôt livrés.

XVI^e DEMAIN étudie, réagit ou intervient sur :

- L'appropriation de l'espace public par diverses activités au détriment des piétons
- Les divers travaux, ou projets, dans le Bois : hippodromes, château de Longchamp, parking sur la prairie de la Muette, logements le long du périphérique...
- La création de la Métropole du Grand Paris au 1^{er} janvier 2016
- Les projets de « tours »
- La voirie et la propreté
- La gestion de l'eau
- La sécurité
- L'héliport de Paris-Issy-les-Moulineaux
- Le bouclage du tram dans le 16^e

Les réunions du CICA, des conseils de quartiers et des journées des associations nous permettent, modestement, de faire entendre notre voix, donc la vôtre. Bien des sujets sont détaillés dans notre « Lettre de XVI^e DEMAIN » et sur notre site internet : www.16medemain.fr auquel vous pouvez apporter votre contribution.

Pour conclure, nous vous incitons à faire connaître notre « Lettre » et notre site à vos amis et relations et à les encourager à adhérer à notre association. Enfin, n'hésitez pas à nous saisir de telle ou telle question que nous pourrions transmettre aux pouvoirs publics auxquels nous diffusons cette « Lettre ».

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité des présents et représentés moins une abstention.

Renouvellement des membres du Conseil d'administration

Sont élus à l'unanimité des présents et représentés, pour trois ans, Suzanne Babey, Isabelle Brun, Françoise Manoncourt et François Douady. Le Conseil d'administration est donc constitué de :

| | | | Renouvellement en |
|----------|-----------|-----------------|-------------------|
| Madame | Suzanne | BABEY | 2019 |
| Madame | Isabelle | BRUN | 2019 |
| Monsieur | François | DOUADY | 2019 |
| Madame | Françoise | MANONCOURT | 2019 |
| Madame | Martine | BLATIN | 2018 |
| Monsieur | Bernard | DE CHAZEAX | 2018 |
| Madame | Marie | MOES | 2018 |
| Monsieur | Daniel | MORTGAT | 2018 |
| Monsieur | Claude | MUYARD | 2018 |
| Monsieur | Philippe | PORTÉ | 2017 |
| Monsieur | Marc | SERVEL de COSMI | 2017 |

Questions de la salle :

- *Agrandissement du court Philippe Chatrier de Roland-Garros : pourquoi XVI^e DEMAIN n'a pas attaqué le permis de construire ?* Nos moyens, tant humains que financiers, ne l'ont pas permis.
- *Classement d'un immeuble/partie d'immeuble dans la liste Protection Ville de Paris a-t-il des conséquences pour les propriétaires ?* Contrairement au classement Monument historique, les propriétaires de ces immeubles ne bénéficient pas d'allègements fiscaux.
- *L'implantation d'un immeuble de logements aidés est-elle possible à côté d'un immeuble classé monument historique ?* Oui, la protection des 500 mètres autour d'un immeuble classé ne s'applique pas dans ce cas.

La séance est levée à 18 h 30



Le Président
François Douady



Le secrétaire
Philippe Porté